

ANNEXE

Voici quelques notes explicatives au sujet des données utilisées lors de cet Econews.

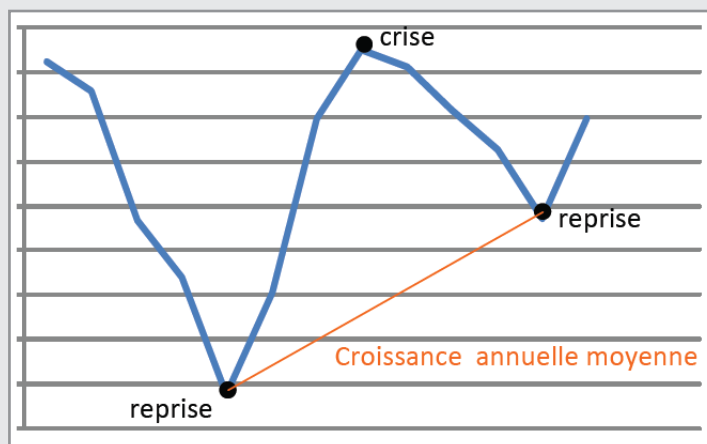
Choix des pays

Pour l'approche internationale, nous avons voulu comparer le Luxembourg aux pays européens ayant un niveau de développement économique semblable (c'est-à-dire dont le rang est inférieur ou égal à 20 dans la classification des pays suivant leur PIB par habitant, établie par le Fonds Monétaire International¹) ou faisant partie des principaux partenaires commerciaux du Grand-Duché². Par conséquent, nous avons retenu la Belgique (BE), le Danemark (DK), l'Allemagne (DE), la France (FR) et les Pays-Bas (NL). Ces pays constituent donc le groupe de référence, auquel nous ajoutons l'Union européenne des quinze (UE-15) pour la comparaison à une moyenne européenne.

Choix des dates

L'observation des données dans le temps débute en 1995, année au cours de laquelle a été adopté le nouveau Système européen des comptes (SEC 95). La méthodologie, les définitions et les règles comptables ont alors été harmonisées, permettant une description quantitative comparable des économies des pays de l'Union européenne³.

Concernant les taux de croissance annuels moyens des données observées, ceux-ci permettent de calculer un accroissement annuel moyen sur une période de plusieurs années. Pour le calcul de ces taux, la période choisie va de 1995 à 2010, deux années qui correspondent à des reprises économiques (pour éviter ainsi de comparer une année de crise à une année de reprise, ce qui fausserait les taux de croissance).



Choix des secteurs

Pour les comparaisons sectorielles, nous avons retenu les branches d'activité qui représentent l'économie marchande de chaque pays et susceptibles d'être soumises à la concurrence internationale. Les branches choisies parmi celles de la Nomenclature statistique des Activités économiques de la Communauté européenne (NACE) sont donc :

¹ International Monetary Fund, *World Economic Outlook Database*, Avril 2011, disponible sur www.imf.org

² Chambre de Commerce du Luxembourg, *Économie, Tableau de bord*, disponible sur www.cc.lu

³ D'après Eurostat, SEC 95 : <http://circa.europa.eu/irc/dsis/nfaccount/info/data/ESA95/fr/efr00000.htm>

⁴ Ces codes se basent sur la ventilation des secteurs en 31 branches. D'autres ventilations sont possibles : en 6 et en 60 branches.



Code NACE	Libellé de la branche
C	Industries extractives
D	Industrie manufacturière
E	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau
F	Construction
G	Commerce ; réparations automobile et d'articles domestiques
H	Hôtels et restaurants
I	Transports et communication
J	Activités financières
K	Immobilier, location et services aux entreprises
C à K	Industrie et services (sauf administration publique et services collectifs, activités des ménages et activités extraterritoriales)

Sources et définitions des données

Les statistiques proviennent de la base de données d'Eurostat⁵ de la Commission européenne dont la mission est de veiller à la comparabilité des chiffres transmis par les instituts nationaux de statistique des différents États-membres⁶.

Lorsque la spécificité de la situation luxembourgeoise le requiert, les chiffres proviennent du Statec⁷, l'institut national de la statistique du Luxembourg.

Sauf indication contraire, les définitions utilisées sont celles du SEC 95 avec, entre parenthèses, l'indication du code qui s'y rapporte.

⁵ <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>

⁶ D'après http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/about_eurostat/corporate/introduction/harmonization

⁷ <http://www.statistiques.public.lu>